

# 3. Les matériels éligibles

Annexe I : Liste des investissements éligibles (taux de 20 %)

Catégorie	Matériel	Caractéristiques du matériel
<b>Équipement de la serre</b>	Déshumidificateurs : système de déshumidification avec air extérieur / déshumidificateur thermodynamique pour serres	<p>Déshumidificateur avec air extérieur : Le dispositif comporte une ventilation forcée prélevant l'air extérieur avec ou sans récupération en double flux, située en paroi de serre et connectée à une gaine de distribution d'air sous les gouttières de culture. Le dispositif est piloté de manière automatique à l'aide d'un ordinateur de gestion climatique permettant de visualiser, de contrôler et de piloter le chauffage, la ventilation et l'hygrométrie à l'intérieur de la serre en prenant en compte les données climatiques extérieures et intérieures.</p> <p>Déshumidificateur thermodynamique pour serres : Le ratio R se définit comme la capacité de condensation (litre/heure) à 20 °C et 80 % d'humidité divisée par la puissance électrique absorbée (W/m<sup>2</sup>).</p> <p>Déshumidificateur installé à l'extérieur de la serre avec gaines doit avoir un ratio R supérieur ou égal à 0,4.</p> <p>Déshumidificateur installé à l'intérieur de la serre sans gaines doit avoir un ratio R supérieur ou égal à 2.</p> <p>La preuve de réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un déshumidificateur thermodynamique, la capacité de condensation à 20 °C et 80 % d'humidité et la puissance électrique absorbée de l'équipement installé ainsi que le ratio R.</p>

# 3. Les matériels éligibles

Annexe I : Liste des investissements éligibles (taux de 20 %)

Catégorie	Matériel	Caractéristiques du matériel
Équipement de la serre	Brasseur d'air	Le brasseur d'air ventilateur est utilisé en serres afin de permettre une meilleure circulation de l'air et répartition de la chaleur.
Gamme de serre	Serre verre ultra-performante	Serre performante tout type de qualité de verre sous réserve du respect des seuils de performance du coefficient de déperdition thermique (U) = critère quantitatif : le U ne doit pas dépasser : 3,6W/m <sup>2</sup> .K (ramené au m <sup>2</sup> au sol pour l'ensemble des parois) pour de nouvelles serres telles que celles définies aux points a) à c) de l'article 3.2.1 de la présente décision.
Gamme de serre	Serre de zone vent 5	Serre anti-cyclonique pour zone 5 permet de conserver et sécuriser les cultures en cas de cyclone. Limitation des risques pour les travailleurs, aucun débâchage de serres, fer spécial pour résistance aux vents de zone 5. Permet de contrôler le climat à l'intérieur de la serre grâce à des ouvrants automatisés. Aucun chauffage nécessaire.
Matériel de récolte / post récolte	Chariot de palissage	Un chariot de palissage permet de réduire drastiquement la pénibilité au travail. Il permet de substituer l'utilisation d'échasse ce qui est beaucoup moins risqué pour l'utilisateur.
Matériel de récolte / post récolte	Chariot de récolte	Le chariot de récolte permet le transport de charge lourde dans des endroits restreints à l'intérieur des serres. Notamment les caisses de fruits et légumes récoltés.

# 3. Les matériels éligibles

Annexe II : Liste des investissements éligibles (taux de 30 %)

Catégorie	Matériel	Caractéristiques du matériel
Équipement de la serre	Ecran d'ombrage	Ecran qui protège de la lumière directe du soleil pendant la journée et qui permet ainsi des économies d'énergie maximales pendant la nuit. Ces écrans sont particulièrement utiles pour les cultures en serre sous des climats tempérés, où l'on utilise des systèmes d'aération ou de rafraîchissement, mais ils conviennent aussi très bien à un climat tropical.
Équipement de la serre	Gouttières de cultures	<p>Meilleures conditions de travail du fait que les plantes ne poussent pas au niveau du sol, mais sur des gouttières situées à une hauteur de travail plus agréable.</p> <p>Récupération totale de l'eau résiduelle, d'où la possibilité de la recycler.</p> <p>Réduction de la dépendance des cultures par rapport à l'état des sols.</p> <p>Meilleure hygiène, car le nettoyage des allées est facilité.</p> <p>Cette technique est idéale pour les fraisiers, leur offrant un maximum de soleil et de chaleur grâce à la réverbération du mur. En outre, les fruits retombant de la gouttière resteront propres.</p>
Production d'énergie	Réservoirs d'hydro-accumulation type "open buffer"	<p>Dispositif de stockage d'eau chaude utilisé dans les serres maraichères ou horticolas. Il permet le découplage de la production de chaleur et de sa distribution dans la serre et optimise le rendement de combustion grâce au fonctionnement à régime constant du brûleur.</p> <p>Nécessaire aussi pour des raccordements à des énergies fatales (fiche CEE - AGRI-TH-101)</p>

# 3. Les matériels éligibles

Annexe III : Liste des investissements éligibles (taux de 40 %)

Catégorie	Matériel	Caractéristiques du matériel
Équipement de la serre	Ecran thermique horizontal au-dessus des cultures /écran thermique latéral ou simple écran thermique	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Double écran thermique ;</li> <li>-Ecran thermique latéral ;</li> <li>-Simple écran thermique ;</li> </ul>
Équipement de la serre	Isolation des parois de serres	<p>L'isolation latérale est composée de parois en polycarbonate, en polyméthacrylate de méthyle (PMMA), en double vitrage de verre, en panneau sandwich, en double paroi de verre – éthylène tétrafluoroéthylène (ETFE) ou en double paroi ETFE.</p> <p>Les doubles parois possèdent un facteur de transmission thermique horizontal U inférieur ou égal à 3W/m<sup>2</sup>.K évalué selon les normes NF EN 673 pour le verre et NF EN ISO 6946 pour les autres matériaux.</p>
Matériel de prophylaxie / matériel de protection contre les aléas	Filet anti-insectes	Un filet anti-insectes placé sur les ouvrants des serres : voile de protection qui empêche les insectes ravageurs d'attaquer les cultures sous serres.
Matériel de prophylaxie / matériel de protection contre les aléas	Abri climatique amovible	<p>En intérieur : placé sur les ouvrants des serres ou comme écran thermique.</p> <p>En extérieur : Pouvant atteindre 1 ha, sur des hauteurs de 3,50 m. Solution de protection physique conçue avec des poteaux en bois, maintenue sous tension par des câbles métalliques ancrés dans le sol (sans artificialisation des sols) et couvertes par des filets anti-insectes. Solution garantissant une protection contre la grêle, le soleil et le vent. L'abri climatique est également très bien adapté aux territoires ultramarins.</p>